

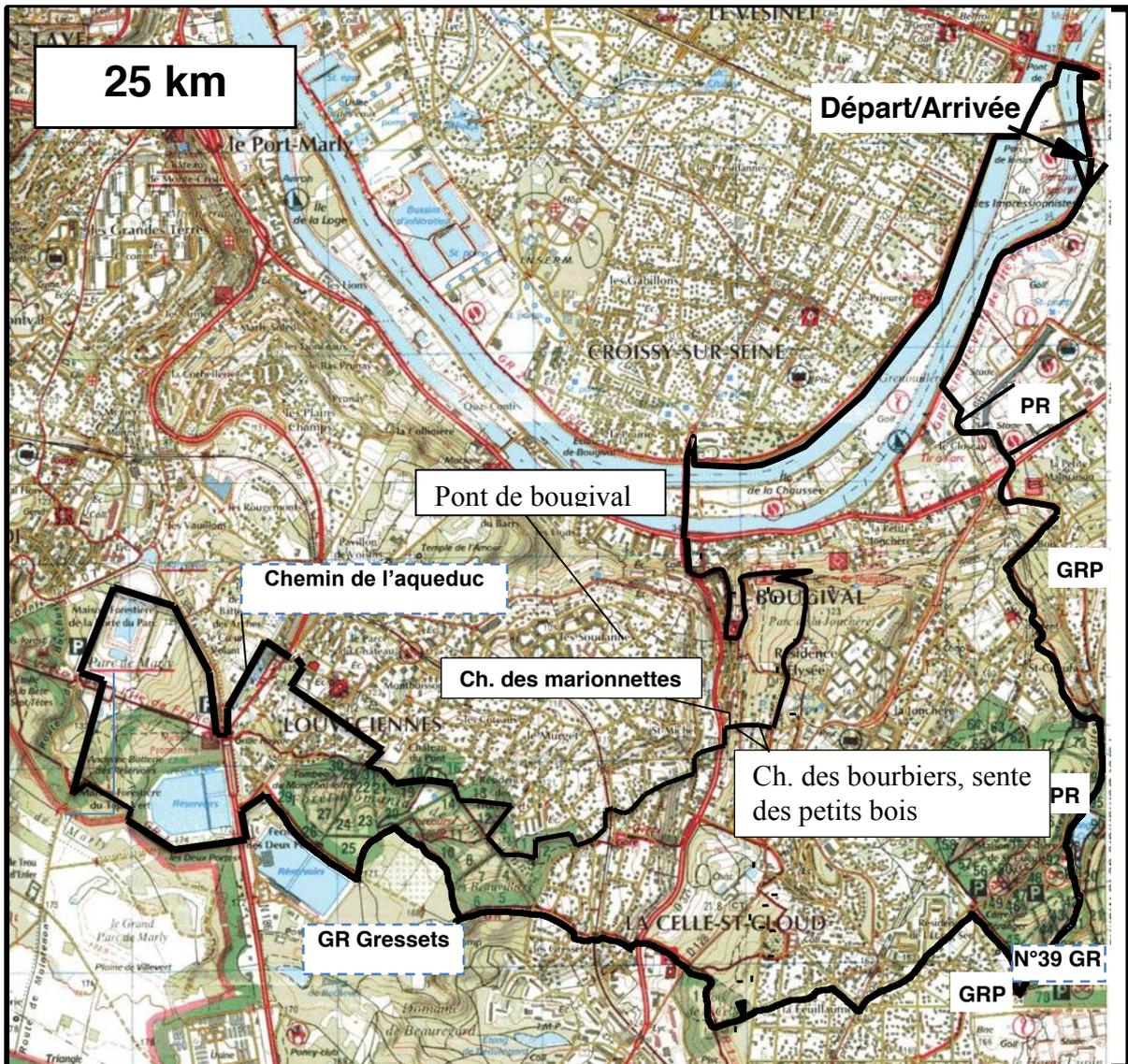


L'Abeille de Rueil Malmaison Cyclotourisme

MARCHE DE LA MALMAISON



N° : Nom : Prénom : Club :



A gauche en sortant du centre de loisirs, longer la Seine jusqu'au chemin après le terrain de rugby, tourner à gauche (direction « Forêt de la Malmaison ») et suivre le chemin en direction du bâtiment surmonté d'une étoile jusqu'à retrouver le balisage du PR. Suivre le balisage jusqu'à la passerelle au-dessus de la D913, la traverser et poursuivre à travers le parc, tourner à gauche pour prendre la rue du Commandant Jacquot. On suit maintenant le balisage du GRP jusqu'au parking de Rueil à l'entrée du bois de Saint-Cucufa. Au parking, traverser la route et prendre le chemin à droite, 50 m plus loin (parcelle N°95) quitter le GRP et suivre à droite le balisage jaune du PR, le long du ruisseau jusqu'à l'étang. Suivre le GRP le long de l'étang puis suivre le GR. Au sommet de la côte (parcelle N°39), quitter le GR et suivre à droite le GRP, jusqu'au parking. Tourner à gauche et suivre l'avenue ou le chemin de l'Empereur jusqu'à l'avenue des puits. Traverser et prendre à droite l'avenue R. Maire, puis l'avenue Gabriel jusqu'au contrôle à l'orée de la forêt. Suivre la Sente Belloc dans le prolongement de l'avenue Gabriel. Au carrefour en bas de la descente prendre le GR à droite (Attention, ne pas prendre le GRP balisé jaune et rouge). On restera sur le GR jusqu'à la maison forestière du Tapis Vert, en passant par : l'avenue Gustave Mesureur puis la Sente des BRANGERES, l'avenue de l'Abreuvoir, puis Grande rue après être passé sous la voie ferrée, la forêt de Louveciennes, les réservoirs rue des GRESSETS (Tombe du Mal. Joffre dans parc à droite), la rue du Mal. Joffre, la RN196, « Les Deux Portes » à l'entrée du parc de Marly, et enfin la maison forestière du Tapis Vert. Descendre vers le bassin du Gd. Miroir. Contourner les bassins par la gauche jusqu'à l'Abreuvoir, revenir vers Gd. Miroir puis prendre la voie pavée à gauche pour sortir du parc par la Grille Royale. Traverser la route de Marly, la suivre sur 200m, à droite allée de la Tour du Jongleur, longer l'aqueduc, puis à droite chemin de l'aqueduc, traverser route de Versailles aux feux, puis tout droit, rue GI Leclerc, puis à droite, ruelle de la haute barre. A la sortie de la ruelle, à droite, chemin de l'étang, voie sans issue, à la barrière, à gauche, rentrez dans la forêt. Longez le chemin bordé d'un grillage. En haut d'une légère montée, à droite, ça grimpe, au carrefour à gauche. Longez le parcours sportif que vous quittez sur la droite, à la fourche à gauche. Vous arrivez devant un panneau Forêt domaniale de Marly. Tout droit, suivez le PR, jusqu'à la sortie du bois. Prenez à gauche, mail du bois brûlé, au rond-point, tout droit, rue Cardon, passez sous le pont du chemin de fer. Tout droit, puis à gauche, l'avenue F. DEBERGUE, jusqu'au rond-point. A droite Av. René DOUMIC. Au feu traversez l'avenue, à gauche, puis à droite, remontez le chemin des marionnettes, gauche-droite, chemin des bourbiers, la sente des Petits Bois, l'allée des Sablons, la sente du mur du parc. En bas, chemin du haut du parc, direction parc de la Jonchère. Dans le parc détour possible jusqu'à la Datcha Tourgueniev. A la sortie, à droite, suivre le GRP jusqu'à la D913 au bord de la Seine. Ne pas traverser, longer la D913 à gauche vers le pont de Bougival, en dessous prendre le chemin à gauche y montant. Franchir la Seine jusqu'à l'entrée de Croissy, tourner à droite et traverser le parc. Arrivé à la Seine suivre le quai à gauche jusqu'à un escalier à 100m du pont du RER. Monter l'escalier, traverser la rue et tourner à droite vers le pont du RER. Traverser le pont et arrivé sur l'île passer sous le pont en direction du pont routier. Monter sur ce pont et traverser la Seine à droite vers Rueil puis prendre le chemin à droite rejoignant la rive de la Seine, tourner à gauche et longer la Seine jusqu'au centre de loisirs 10 boulevard Belle Rive.